
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

**Le SNPTES poursuit son engagement,
en votant pour le Plan National Egalité Professionnelle
au Comité technique ministériel du 14 décembre 2020**

Engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre toute forme de discriminations, c'est tout naturellement que le SNPTES a approuvé le Plan National d'Action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes lors du Comité ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du lundi 14 décembre. Le SNPTES se félicite que la rédaction de ce plan ait eu lieu dans un dialogue social serein et constructif, qui lui a permis de défendre au mieux les intérêts des personnels des deux ministères. Le SNPTES poursuivra son travail lors des futurs comités de suivi, qui permettront d'analyser sa mise en application et ainsi, permettre une évolution de sa rédaction pour les prochaines années dans le respect toujours plus grand de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le SNPTES a par ailleurs, demandé à ce que le bilan des remontées de plan au ministère soit transmis non pas seulement au comité de suivi mais également aux membres élus du Comité technique ministériel ; ceci afin de permettre une analyse fine de l'état d'avancement du travail dans les établissements de l'ESR. Pour le SNPTES, il n'est pas question que l'égalité professionnelle soit une des victimes supplémentaires de la crise de la COVID-19.

Le SNPTES a également demandé au ministère de s'engager à mettre des moyens tant humains que financiers en lien avec chaque axe du plan. Le SNPTES n'ayant pas obtenu de réponse précise, alertera de nouveau le ministère à ce sujet.

Par ailleurs, le SNPTES continue d'alimenter les travaux de réflexion en faveur de l'égalité professionnelle. Ainsi, après avoir participé aux Rencontres¹ de la conférence permanente des chargés de mission égalité-diversité (CPED) dans l'enseignement supérieur et la recherche le 19 novembre 2020, le SNPTES a été invité au comité de suivi de l'accord égalité professionnelle fonction publique, réuni le 11 décembre dernier.

Pour le SNPTES, la force de l'enjeu de l'égalité professionnelle tient dans la réciprocité de ses bénéfices envers les hommes et les femmes.

Jour après jour, le SNPTES et ses militants poursuivent leur engagement au niveau national et dans les établissements à la résorption des inégalités professionnelles.

Choisy-le-Roi, le 16 décembre 2020

¹ Plans d'actions pour l'égalité professionnelle : où en sommes-nous ?